



Conseil régional des Pays de la Loire

Dreal Pays de la Loire

LISTE ROUGE DES POPULATIONS D'OISEAUX NICHEURS DES PAYS DE LA LOIRE

Volet espèces disparues (RE)

Rapport soumis au CSRPN le 17 avril 2014

Mai 2013

Bouchemaine

Coordination LPO
Pays de la Loire



Préserver

Protéger

Eduquer




BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

 Région
PAYS DE LA LOIRE





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE

LISTE ROUGE DES POPULATIONS D'OISEAUX NICHEURS DES PAYS DE LA LOIRE

Volet espèces disparues (RE)

Rapport soumis au CSRPN le 17 avril 2014

Avril 2014

V2

Rédaction : Benoît Marchadour (Coordination régionale LPO Pays de la Loire)

Photos en couverture

Pie-grièche grise (J.-L. Ronné) ; Bruant Ortolan (P. Dalous)

SOMMAIRE

1	Méthodologie UICN.....	5
2	Application de la méthode.....	5
3	Résultats.....	6
3.1	Espèces évaluées.....	6
3.1.1	Fuligule nyroca <i>Aythya nyroca</i>	6
3.1.2	Milan royal <i>Milvus milvus</i>	6
3.1.3	Marouette poussin <i>Porzana parva</i>	7
3.1.4	Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus</i>	7
3.1.5	Goéland railleur <i>Chroicocephalus genei</i>	7
3.1.6	Mouette pygmée <i>Hydrocoloeus minutus</i>	7
3.1.7	Goéland cendré <i>Larus canus</i>	8
3.1.8	Sterne hansel <i>Gelochelidon nilotica</i>	8
3.1.9	Sterne de Dougall <i>Sterna dougallii</i>	8
3.1.10	Pingouin torda <i>Alca torda</i>	9
3.1.11	Merle à plastron <i>Turdus torquatus</i>	9
3.1.12	Fauvette orphée <i>Sylvia hortensis</i>	9
3.1.13	Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	9
3.1.14	Pie-grièche à poitrine rose <i>Lanius minor</i>	10
3.1.15	Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i>	10
3.1.16	Grand Corbeau <i>Corvus corax</i>	11
3.1.17	Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	11
3.2	Classement des espèces.....	11
3.2.1	Espèces nicheuses disparues des Pays de la Loire (catégorie RE)	11
3.2.2	Classement des autres espèces	12

PRÉAMBULE

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire, en accord avec le comité de pilotage chargé de coordonner l'ouvrage *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire* ainsi que la DREAL et le Conseil régional, a souhaité réaliser une liste rouge selon la méthodologie UICN (UICN, 2001 et 2003 ; UICN France, 2011 ; UICN Standards & Petitions Subcommittee, 2011). En effet, la compilation de l'ensemble des informations disponibles pour les oiseaux nicheurs de la région au sein de l'ouvrage a constitué une opportunité pour l'application de la méthodologie UICN. De plus, la région a déjà plusieurs listes rouges UICN pour la faune vertébrée : mammifères, amphibiens et reptiles (Marchadour, 2009) et poissons (Gérard & Mouren, 2013).

Les résultats de la liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire ont été présentés aux membres de la commission espèces du CSRPN le 18 juin 2013. Ces résultats ont été validés lors de cette séance. Faute de temps, les résultats présentés n'intégraient pas les espèces disparues alors qu'il apparaît tout de même pertinent que cette liste rouge identifie les espèces disparues de la région.

Ainsi, de nouveaux échanges ont eu lieu au sein du comité d'experts de la liste rouge au travers d'une note bibliographique qui faisait la synthèse des données de reproduction pour un certain nombre d'espèces ayant niché dans la région avant la période de l'atlas (2007-2012). Le comité de pilotage a acté le fait de ne prendre en compte que les espèces ayant niché de manière régulière dans la région et ayant disparu récemment c'est-à-dire après 1950. Autrement dit, celles ayant niché régulièrement mais ayant disparu avant 1950 n'étaient pas prises en considération. Trois espèces furent ainsi identifiées : la Pie-grièche grise, le Bruant ortolan et la Sterne de Dougall.

Après discussions avec Bertrand Trolliet (CSRPN), Arnaud Le Nevé (DREAL) et Willy Chéneau (CSRPN), la date charnière de 1950 a fait l'objet de nombreuses discussions amenant à faire une nouvelle proposition, exposée dans ce document.

1 MÉTHODOLOGIE UICN

Pour les aspects généraux de la méthodologie UICN, il faut se reporter au rapport envoyé lors du premier passage en CSRPN (Marchadour, 2013). Ici, seules sont rappelées les règles quant à l'identification des espèces disparues dans le cadre de liste rouge UICN.

La catégorie **Disparue au niveau régional (RE)** s'applique à des espèces ayant disparu de la région considérée mais subsistant ailleurs. Selon le guide décliné pour la France (UICN France, 2011), la définition est la suivante :

« Une espèce peut être classée Disparue au niveau régional (RE) lorsque toutes les mesures mises en œuvre pour la détecter dans la région se sont soldées par un échec (recherches menées dans toutes les zones concernées historiquement, en mobilisant les moyens adéquats, aux bons moments de l'année, et dans des conditions pertinentes pour la détecter) (Guide d'utilisation 2011). Ainsi, comme pour les espèces éteintes au niveau mondial (EX), ce n'est pas uniquement une durée sans observation qui détermine le classement d'une espèce en catégorie RE.

La date à partir de laquelle une espèce est considérée Disparue au niveau régionale correspond habituellement à celle des recherches ayant échoué à la repérer. Cette date peut éventuellement être antérieure si des éléments concrets le justifient (p. ex. date connue de la destruction du dernier habitat de l'espèce).

Lorsqu'une espèce n'a pas été revue depuis un certain temps mais que la disparition du dernier individu de l'espèce n'est pas certaine (p. ex. car l'espèce est peu visible ou vit dans des endroits peu accessibles), il est possible d'indiquer cette situation en la classant dans la catégorie En danger critique, complétée par une indication du type « peut-être disparue » ou « disparue ? » (Guide d'utilisation 2011).

Comme pour la catégorie Éteinte (EX), seules les espèces disparues dans la période récente (après 1500) devraient être classées dans la catégorie Disparue au niveau régional (RE). »

Afin d'avoir des précisions sur le fait de fixer une période minimale permettant d'affirmer qu'une espèce ait disparu, le comité français a été sollicité sur ce sujet. Il préconise de ne pas arrêter une période unique sans observation (par. ex. les 20 dernières années) pour déterminer le classement ou non d'une espèce comme disparue, mais de mener une analyse au cas par cas. C'est aux régions d'estimer si les efforts de prospection ont été suffisants pour attester que l'espèce a disparu.

2 APPLICATION DE LA MÉTHODE

Conformément à la méthode proposée par l'UICN, une espèce est considérée disparue de la région (« RE »), en remontant dans la bibliographie jusqu'en l'an 1500 lorsque cela est possible, et lorsque l'on considère que « toutes les mesures mises en œuvre pour la détecter dans la région se sont soldées par un échec (recherches menées dans toutes les zones concernées historiquement, en mobilisant les moyens adéquats, aux bons moments de l'année, et dans des conditions pertinentes

pour la détecter) ». Seules les espèces ayant niché régulièrement peuvent éventuellement être considérées comme disparues.

En Pays de la Loire, la bibliographie examinée à l'occasion de la rédaction de cet ouvrage a permis de réunir des informations remontant jusqu'au XIX^e siècle.

Une liste de 17 espèces a fait l'objet de recherches bibliographiques afin de préciser leur statut de reproduction passé dans les Pays de la Loire.

3 RÉSULTATS

3.1 Espèces évaluées

3.1.1 *Fuligule nyroca* *Aythya nyroca*

Ce fuligule a niché à plusieurs reprises sur le lac de Grand-Lieu en 1893, 1894 (femelle pondreuse tuée) [Bureau, 1898], 1903 et 1907. Selon Reeber [comm. Pers.] : « ces nidifications anciennes font état d'œufs et femelles prélevés, mais il n'y a aucune idée de qui était le mâle... Les cas d'hybridation étant fréquents, on ne peut exclure une reproduction mixte, ce qui est cependant peu probable à l'époque dans la mesure où ni le Fuligule milouin, ni le Fuligule morillon ne nichaient à Grand-Lieu ». Plus récemment, de rares observations sont faites sur le lac de Grand-Lieu et concerne surtout des hybrides mais il n'y a pas eu de cas de reproduction.

La nidification de ce canard semble anecdotique.

Proposition de classement : NE

3.1.2 *Milan royal* *Milvus milvus*

Le Milan royal nichait très probablement en Loire-Atlantique au XIX^e siècle comme semble en témoigner la capture d'un individu le 17 avril 1868 en forêt de Vioreau et surtout celle de 2 poussins au nid le 18 mai 1973 en forêt d'Araize (en limite avec l'Ille-et-Vilaine) [Recorbet, 1992]. Dans Guermeur & Monnat [1980], l'espèce est considérée disparue car ayant niché en Bretagne (en relation avec ces 2 données). Dans le département de Maine-et-Loire, il était considéré sédentaire à cette époque et Vincelot indiquait qu'il construisait son nid à la cime des arbres [Vincelot, 1872]. Millet l'indiquait présent en toute saison, surtout à l'automne et pendant l'hiver, mais sans apporter de preuves de reproduction [Millet, 1828]. Mayaud lui donnait le statut de nicheur « pas rare » au XIX^e siècle en reprenant Millet et ajoute que lui-même ne l'a « jamais observé » [Mayaud, 1958]. Autrement dit la citation de Mayaud n'apporte rien de nouveau car elle ne fait que reprendre Millet (Mayaud a commencé à observer en Maine-et-Loire vers 1920). En Sarthe, Gentil [1877] le qualifie « de passage accidentel, rare » et Cottureau [1919] le considère « très rare, de passage » mais précise qu'il se peut qu'il niche dans les forêts de Bercé et de Vibraye. L'unique donnée vendéenne

semble être la plus récente suspicion de nidification avec 1 couple nicheur probable en 1962 avec des Milans noirs [Spitz, 1964], sans doute en forêt de Longeville.

Le Milan royal aurait peut-être niché mais sans certitude et, le cas échéant, sans doute de manière exceptionnelle.

Proposition de classement : NE

3.1.3 Marouette poussin *Porzana parva*

En Maine-et-Loire, un nid fut trouvé dans les landes de Bécon et décrit au XIXe siècle [Vincelot, 1872]. Elle est mentionnée comme nicheuse en Brière au milieu du XXe siècle mais sans plus de précisions [Constant, 1970]. Elle aurait également niché en Vendée en 1932 [Dubois *et al.*, 2008].

Ces cas sont certainement exceptionnels et manquent de crédit pour certains.

Proposition de classement : NE

3.1.4 Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Un seul cas de reproduction en Brière en 1992 [Recorbet, 1992]. Ce cas, presque unique en France, manque de certitude [Dubois *et al.*, 2008].

Cas unique, parfois remis en cause.

Proposition de classement : NE

3.1.5 Goéland railleur *Chroicocephalus genei*

Un couple, composé d'un oiseau en plumage adulte et d'un autre en plumage de 1^{er} été, a tenté de nicher dans la réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg en Vendée. Le couple semble avoir pondu et assuré l'incubation pendant près de 20 jours sans qu'il soit possible de vérifier le contenu du nid [Desmots *et al.*, 2004].

Cas exceptionnel

Proposition de classement : NE

3.1.6 Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus*

Il est fort probable qu'un couple ait réussi sa reproduction sur le lac de Grand-Lieu en 1994 : parades, accouplements, construction d'un nid, cris d'alarme, possible couvaison puis enfin, deux jeunes au vol mal assuré accompagnaient deux adultes en juillet. Sur ce même site, qui apporte les seuls

indices de nidification en France [Dubois *et al.*, 2008], d'autres comportements reproducteurs ont été observés par la suite et notamment la construction d'un nid en 1995 [Reeber *et al.*, 1996].

Cas exceptionnel

Proposition de classement : NE

3.1.7 Goéland cendré *Larus canus*

Depuis 1982, plusieurs observations de nicheurs ont été faites dans les marais Guérandais (3 couples en 1990) mais toutes les tentatives ont échoué [Dubois *et al.*, 1988 ; Recorbet, 1992]. Trévoux [2010] ajoute : « Entre 1985 et 1990, nous avons suivi jusqu'à 3 couples nicheurs dans les marais de Guérande; la nidification à cette latitude est marginale; pour autant, elle pourrait se reproduire ». En Vendée, seul un nid trouvé en 1973 à la pointe d'Arçay constitue une donnée de reproduction fiable [Yésou, 2002]. En Maine-et-Loire, suite à l'occupation régulière de l'île de Parnay durant 4 années, 1 à 2 couples ont tenté de se reproduire entre 1987 et 1993 au sein de la colonie de Mouettes rieuses de l'île de Parnay, ce goéland a produit un jeune en 1991 [Beaudoin *et al.*, 1994].

Avec quelques tentatives en Loire-Atlantique (sans succès) et seulement deux nidifications certaines ailleurs, la nidification du Goéland cendré demeure exceptionnelle.

Proposition de classement : NE

3.1.8 Sterne hansel *Gelochelidon nilotica*

Au moins 1 cas de reproduction rapporté sur l'île Dumet en Loire-Atlantique en 1946 (200 à 300 couples [Labitte *et al.*, 1946].

Cas unique, parfois remis en cause.

Proposition de classement : NE

3.1.9 Sterne de Dougall *Sterna dougallii*

La Sterne de Dougall a niché régulièrement sur l'île Dumet jusqu'à la fin des années 1960 (20 à 50 couples) [Kowalski, 1971]. En 1978, 5 ou 6 couples nichaient sur l'îlot de la Pierre Percée en baie de La Baule [Recorbet, 1992]. En Vendée, une seule donnée de reproduction existe en 1977, lorsqu'une vingtaine de couples se sont cantonnés dans la lagune de Bouin mais seulement 3 mèneront des jeunes à l'envol [Dubois *et al.*, 1988].

Nicheuse régulière jusqu'à la fin des années 1960 au moins en Loire-Atlantique.

Proposition de classement : RE

3.1.10 Pingouin torda *Alca torda*

Peut-être en Vendée [Henry & Monnat, 1981 ; Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994], selon une donnée de Noirmoutier en 1903 (œuf dans la collection Etchécopar, conservée au Muséum national d'histoire naturelle de Paris) mais trop peu renseignée pour pouvoir être confirmée [Yésou, 2002].

Cas incertain et exceptionnel, antérieur à 1950

Proposition de classement : NE

3.1.11 Merle à plastron *Turdus torquatus*

En Maine-et-Loire, quelques nicheurs au cours du XIX^e siècle selon Vincelot [1872]. En Sarthe, Cottereau [1919] le mentionne comme très rare, de passage au printemps et à l'automne. Il précise qu'il ne serait pas étonné que quelques couples s'arrêtent pour nicher.

Peu d'éléments concrets sont apportés par l'auteur, ces mentions ne peuvent apparaître que douteuses.

Proposition de classement : NE

3.1.12 Fauvette orphée *Sylvia hortensis*

Au XIX^e siècle, de passage annuel en Maine-et-Loire, la Fauvette orphée semblait parfois se reproduire comme en 1866 à Charcé (nid avec 5 œufs) ou un autre cas sur l'île de Béhuard (sur la Loire) [Vincelot, 1872]. Millet la considérait très rare, arrivant en avril et repartant en août sans indiquer plus de précisions sur son statut de nicheur [Millet, 1828]. Indiqué «...de passage irrégulier et très rare...», elle était observée au cours du printemps et de l'été dans la Sarthe [Gentil, 1879]. Plus récemment en Vendée, Guérin la considérait nicheuse dans le Bas Poitou et la citait présente d'avril à septembre mais de manière extrêmement rare dans la plaine vendéenne [Guérin, 1939]. Dans sa synthèse nationale, Tyssandier [1991] n'intégrait pas la région des Pays de la Loire dans l'aire de répartition de la Fauvette orphée au début du XX^e siècle.

La reproduction au XIX^e siècle devait être rare mais sans doute régulière. Il n'existe pas de données concrètes pour le XX^e siècle.

Proposition de classement : RE

3.1.13 Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

Le Gobemouche noir a niché exceptionnellement dans la Sarthe au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. La première reproduction a eu lieu en 1966 près de Chahaignes et quelques suspicions ont eu lieu lors de l'atlas de 1985-1989 avec un chanteur dans la forêt de Bercé en juin 1985 et plusieurs individus en juin 1989 dans le secteur de Parigné le Pôlin. Ailleurs, 2 couples ont niché en Vendée (Saint-Jean-de-Monts) en 1960 [Érard, 1960].

Cas exceptionnel

Proposition de classement : NE

3.1.14 Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*

Cette pie-grièche nichait autrefois dans la plupart des provinces françaises [Dubois *et al.*, 2008]. Vincelot indique qu'elle est bien plus répandue en Anjou que la Pie-grièche grise mais sans préciser son statut de reproduction [Vincelot, 1872]. En Vendée, des individus adultes et juvéniles sont dans la collection de G. Durand (31/05/1908 à Benet, 27/06/1908 à Pouillé, 02/07/1908 à Luçon, 07/06/1910 à Oulmes, 08/06/1910 à Benet) et Guérin [1939] l'indiquait très répandue aux alentours de 1927 dans la plaine vendéenne, principalement le long des routes nationales et départementales. Il indique une forte chute des effectifs par la suite, sans préciser son statut de reproduction. En Loire-Atlantique au XIX^e siècle, seul Blandin [1864] mentionne qu'elle a niché (également capturé) à Sainte-Luce. Dans sa synthèse nationale sur la Pie-grièche à poitrine rose, Lefranc la considère comme ayant niché dans la région (sur la base des données indiquées ci-dessus) [Lefranc, 1958].

Sa nidification régulière, au moins jusqu'au début du XX^e, ne fait aucun doute. La dernière donnée de nidification en Vendée n'est pas connue mais Guérin l'indiquait très répandue en 1927 avant une forte régression par la suite. On peut donc imaginer qu'elle a disparu aux alentours de 1950.

Proposition de classement : RE

3.1.15 Pie-grièche grise *Lanius excubitor*

En Maine-et-Loire, la dernière donnée de reproduction date de 1968 au nord-est de la forêt de Chandélais (commune de Lasse). De plus, seulement 3 données fiables concernent des individus isolés en période de reproduction dans le nord-est du département en 1965 et 1983. Au XIX^e siècle, Millet la considère « pas très répandue » et nichant surtout dans la partie orientale du département [Millet, 1828]. Elle est également notée nicheuse en petit nombre dans le Saumurois par Vincelot [1872]. Plus tard, Mayaud n'a obtenu aucun indice de reproduction [Mayaud, 1958]. En Mayenne, elle nichait probablement au cours du XIX^e siècle [Desmots & Helsen, 1991]. En Sarthe, dernière nidification en 1990 dans la vallée de l'Huisne (1 famille avec 3 jeunes). Avant, trois autres nidifications certaines : 1 famille avec deux jeunes à Saint-Mars-la-Brière en 1973, un jeune dans le même secteur en 1985 et une nichée à Bercé en 1972 [GSO, 1991]. Au XIX^e siècle, elle était considérée sédentaire et assez commune par Gentil, nichant habituellement dans les bois [Gentil, 1979]. En Vendée, cette pie-grièche a niché au moins une fois au début de XX^e siècle [Guérin, 1939].

La nidification régulière ne fait aucun doute avec une dernière nidification en 1990.

Proposition de classement : RE

3.1.16 *Grand Corbeau Corvus corax*

Le Grand Corbeau nichait au XIX^e siècle dans les grandes forêts de Loire-Atlantique (le Gâvre, la Bretèche, etc.) [Blandin, 1864] mais il a très rapidement décliné à la fin de ce siècle [Bureau, 1898]. Les derniers nicheurs ont probablement disparu au début du XX^e siècle [Recorbet, 1992]. En Vendée, un nid aurait été découvert sur l'île de Noirmoutier en 1817 [Piet, 1989]. À noter que des fouilles archéologiques réalisées à Brain-sur-Allonnes en Maine-et-Loire attestent de la présence de ce corvidé au III^e siècle [Delestre, 1982]. Toujours dans ce département, Millet (1828) le donne comme nicheur très rare dans plusieurs bois et forêts. Vincelot (1872) dit qu'il a beaucoup diminué et qu'il en subsiste à peine 2-3 couples.

Nicheur incontesté au XIX^e siècle, la période de sa disparition n'est pas précisée.

Proposition de classement : RE

3.1.17 *Bruant ortolan Emberiza hortulana*

Reproduction dans le Saumurois jusqu'en 1980 autour de Doué-la-Fontaine [Beaudoin & Vimont, 2005]. Une station avec 1 à 3 couples de 1969 à 1980. Une autre station possible en 1970, 1973 et 1978 (1 chanteur ou 1 couple à chaque fois) [Claessens 1992]. Historiquement, il était considéré pas très répandu en Anjou, principalement dans les vignes des environs de Saumur, Doué, Tigné, Soulaines, Érigné, etc. [Millet, 1928]. En Vendée, nicheur commun dans les années 1930 [Guérin, 1939 in Claessens 1992], il a disparu depuis [Claessens, 1992]. Dans ces deux départements, Mayaud le mentionnait inféodé aux vignes [Mayaud, 1960], de même que Blandin pour la Loire-Atlantique au XIX^e siècle [Blandin, 1864]. En Loire-Atlantique, il était mentionné nicheur par très commun au XIX^e siècle dans le vignoble (notamment vers Mauves, le Loroux, Vallet et Clisson) [Blandin, 1864]. Sa diminution était déjà notée, confirmée ensuite dans les années 1930 [Marchand & Kowalski, 1938]. Il a certainement disparu en tant que nicheur vers la moitié du XX^e siècle [Kowalski, 1971].

La nidification régulière ne fait aucun doute avec une dernière nidification vers 1980. Cette espèce a fait l'objet de nombreuses recherches notamment dans le Saumurois (Maine-et-Loire) et les derniers sites d'observation font l'objet de nombreux suivis pour d'autres espèces chaque année.

Proposition de classement : RE

3.2 Classement des espèces

3.2.1 *Espèces nicheuses disparues des Pays de la Loire (catégorie RE)*

Selon les recherches bibliographiques concernant 17 espèces ayant niché ou ayant fait l'objet de suspicions quant à une nidification, 6 espèces peuvent être considérées comme disparues et ainsi intégrées à la catégorie RE de la liste rouge :

- la Sterne de Dougall : disparue vers la fin des années 1960 ;
- la Fauvette orphée : sans doute disparue vers la fin XIX^e – début XX^e siècle ;

- la Pie-grièche à poitrine rose : disparue vers la moitié du xx^e siècle ;
- la Pie-grièche grise : disparue depuis les années 1990 ;
- le Grand corbeau : sans doute disparu vers la fin du xix^e siècle ;
- le Bruant ortolan : disparu dans les années 1980.

Ainsi, certaines espèces ont pu disparaître de l'avifaune nicheuse régionale récemment, dans les années 1980 par exemple, alors que d'autres ont disparu depuis plus longtemps au XIX^e siècle. Pour chacune de ces espèces, nous considérons que les efforts de prospection ont été suffisants pour affirmer leur disparition (contrairement à l'Eider à duvet par exemple.). D'autre part, leur statut à l'échelle nationale confirme, notamment pour les espèces disparues récemment, la très faible probabilité de les voir nicher à nouveau dans la région.

3.2.2 Classement des autres espèces

Les 11 autres espèces ont fait l'objet de nidification supposée ou exceptionnelle en dehors de la période de l'ouvrage Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Par conséquent, il est proposé de les classer dans la catégorie « non évalué » (NE).

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUDOIN J.-C. & VIMONT V., 2005. Oiseaux nicheurs menacés des milieux agricoles de Maine-et-Loire. Résultats de l'enquête 1996-2001 et synthèse depuis les années soixante. *Crex*, 8 : 3-46.
- BLANDIN J., 1864. *Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Loire-Inférieure*. Imp. Mellinet, Nantes, 84 p.
- BUREAU L., 1898. *Notice sur la géologie de la Loire-Inférieure in la ville de Nantes et la Loire-Inférieure*. Congrès de l'A. F. A. S., tome III.
- CADIOU B., PONS J.-M. & YÉSOU P. (coord.), 2004. *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Éd. Biotope, Mèze, 218 p.
- CLAESSENS O., 1992. La situation du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* en France et en Europe. *Alauda*, 60 (2) : 65-76.
- CONSTANT P., 1970. Introduction à l'écologie des oiseaux de la Grande Brière (Loire-Atlantique). *Nos Oiseaux*, 30 : 241-251.
- COTTEREAU E., 1919. *Les oiseaux observés dans l'arrondissement de Saint-Calais*. Conflans, 47 p.
- DELESTRE X., 1982. Premières données sur l'avifaune gallo-romaine en Maine-et-Loire. *Bull. Gr. Angevin Ét. Orn.*, 12 (33) : 41-42.
- DESMOTS D. & HELSENS B., 1991. *Atlas des oiseaux nicheurs de la Mayenne 1984-1988. Statut des oiseaux de Mayenne. Les espèces d'oiseaux occasionnelles en Mayenne*. Mayenne Nature Environnement, éditions Rives Reines, Laval, 207 p.
- DESMOTS D., PONTON A., TAPIN R. & VASLIN M., 2004. Première tentative de nidification du Goéland railleur *Larus genei* sur le littoral atlantique français, en Vendée. *Ornithos*, 11 (6) : 316-318.
- DUBOIS P. J., FOUQUET M. & YÉSOU P., 1988. La nidification des Laridés entre Loire et Gironde. *Alauda*, 56 : 22-34 ; 413-428.
- DUBOIS P.-J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. & YÉSOU P., 2008. *Nouvel Inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 p.
- ÉRARD C., 1960. Notes ornithologiques de Vendée. *Alauda*, 28 : 305-308.
- LEFRANC N., 1958. La Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* en France. *Alauda*, 46 (3) : 193-208.
- GÉRARD B. & MOUREN V. (coord.), 2013. *La liste rouge des poissons et des macro-crustacés d'eau douce dans les Pays de la Loire*. Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique, 20 p.
- GENTIL A., 1877. Ornithologie de la Sarthe (Rapaces, Grimpeurs, Pigeons, Gallinacés). *Bull. Soc. Agric. Sci. Arts*, XXV : 19-59.
- GENTIL A., 1879a. Ornithologie de la Sarthe (Passereaux). *Bull. Soc. Agric. Sci. Arts*, XXVII : 145-216.
- GRUPE SARTHOIS ORNITHOLOGIQUE, 1991. *Les oiseaux nicheurs de la Sarthe*. GSO, Le Mans, 169 p.
- GUÉRIN G., 1939. Ornithologie du Bas Poitou. Les oiseaux de la Vendée et quelques cantons limitrophes. *L'Oiseau et R. F. O.*, 9 : 89-118.

- GUERMEUR Y. & MONNAT J.-Y. 1980. *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, Centrale ornithologique bretonne, Ar Vran. Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, direction de la protection de la nature, 240 p.
- KOWALSKI S., 1971. Avifaune de la région nantaise. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, T. LXVIII, 59 p.
- LABITTE A., LANGUETIF A. & ROPARS A., 1946. Une visite à l'île Dumet (6 juin 1946). *Alauda*, 14 : 93-101.
- Marchadour B., 2013. *Liste rouge oiseaux nicheurs des Pays de la Loire. Rapport de projet présenté au CSRPN le 19 juin 2013*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, 44 p.
- MARCHAND E. & KOWALSKI J., 1934. Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) du Muséum d'histoire naturelle de Nantes. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest France*, tome 4.
- MAYAUD N., 1958. L'avifaune de l'Anjou. Note préliminaire sur les variations depuis le début du XIX^e siècle. *Alauda*, 26 (2) : 141-149.
- MAYAUD N., 1960. Notes d'ornithologie française. Nouveauté et mise au point-IV. *Alauda*, 28 : 287-302.
- MILLET P.-A., 1828. *Faune de Maine-et-Loire*. Tomes I et II. Éditions Pavie, Angers et Rosier, Paris.
- PIET F., 1989. *Mémoires sur l'île de Noirmoutier*. Éd. Jean-Michel Place, Paris, 928 p.
- RECORBET B. (coord.), 1992. *Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIX^e siècle à nos jours*. Groupe ornithologique de Loire-Atlantique, Nantes, 285 p.
- REEBER S., Marion L. & Boret P., 1995. Premières tentatives de nidification de la Mouette pygmée *Larus minutus* en France. *Ornithos*, 3 (1) : 41-43.
- SPITZ F., 1964. Notes sur l'avifaune nicheuse de la région de Saint-Michel-en-l'Herm (Vendée). *L'Oiseau et R. F. O.*, 34 (1) : 51-67.
- TRÉVOUX Y., 2010. *Guide des oiseaux de Loire-Atlantique*. Autoédition, 364 p.
- TYSSANDIER P., 1991. La Fauvette orphée *Sylvia hortensis* en France. *Alauda*, 59 (3) : 148-154.
- UICN, 2001. *Catégories et critères de l'UICN pour la Liste rouge. Version 3.1*. Conseil de l'UICN, Suisse, 37 p.
- UICN, 2003. *Lignes Directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la liste rouge. Version 3.0*. Union mondial pour la nature, Suisse, 29 p.
- UICN France, 2011. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées – Méthodologie UICN & démarche d'élaboration*. Paris, France, 57 p.
- VINCELOT Abbé, 1872. *Les noms des oiseaux expliqués par leurs mœurs ou Essais étymologiques sur l'ornithologie*. Tome II. Éd. Pottier de Lalaine, Paris.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & Jarry G., 1994. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société ornithologique de France, Paris, 775 p.
- YÉSOU P., 2002. Les oiseaux marins nicheurs en Vendée au XX^e siècle. *La Gorgebleue*, 17 : 31-41.

